

PARTICIPEZ À LA VIE DU LYCÉE

ÉLÈVES

LA VIE INSTITUTIONNELLE DU LYCÉE

Les élèves peuvent être candidats au Conseil de la vie lycéenne (CVL), 10 élus, qui fait des propositions sur toutes questions relatives à la vie quotidienne au lycée.

Les élus du CVL peuvent être candidats pour les 5 sièges du conseil d'administration (CA) du lycée qui est l'organe décisionnel du lycée.

LA VIE ASSOCIATIVE DU LYCÉE

Le lycée comporte une association sportive, un foyer socio-éducatif avec de nombreux clubs. Les élèves souhaitant avoir un engagement citoyen peuvent suivre une formation de secourisme, écrire dans le journal du lycée (*L'albatros*), accueillir au café du lycée, faire partie du club Unesco ou du club Amnesty international. Ils peuvent aussi participer une fois par semaine au soutien organisé à destination des élèves du collège en difficulté scolaire.

PARENTS, PARTICIPEZ SELON VOS POSSIBILITÉS

En tant que parent, vous serez appelé à voter aux élections au conseil d'administration du lycée. Le nombre de voix de chaque association déterminera le nombre de délégués de classe qu'elle pourra proposer à la nomination.

- Si vous souhaitez être **délégué FCPE** de la classe de votre enfant, nous vous proposons de prendre contact dès la rentrée avec nous.
- Vous pouvez siéger en tant que parent FCPE à différentes **commissions** de l'établissement. Pour le **conseil d'administration**, vous pouvez faire partie de notre liste de candidats pour les élections. Nous proposerons ensuite certains de nos élus pour la **commission permanente et le conseil de discipline**, et des adhérents pour le **conseil de la vie lycéenne**, le **comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté**, la **commission éducative**. Le bureau local se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos premiers pas au sein de ces différentes instances.
- Vous pouvez aussi vous présenter pour être **membre du bureau du conseil local** ou **coordinateur FCPE de niveau** (seconde, première et terminale). A chaque rentrée, le conseil local procède lors de son assemblée générale à l'élection de son bureau.
- Vous pouvez aussi nous retrouver à notre **réunion mensuelle** pour vous informer, échanger, discuter, débattre. Les séances sont ouvertes à tous les parents.

Adhérer à notre conseil local, c'est être informé des différents dossiers, pouvoir échanger, contribuer à faire avancer de façon positive notre collaboration avec le lycée et ne pas se sentir isolé en cas de difficultés dans la scolarité de votre enfant.

VENEZ NOUS RENCONTRER À NOTRE RÉUNION DE RENTRÉE



BIENVENUE

AU LYCÉE HÉLÈNE-BOUCHER

Livret d'information
de la FCPE du lycée Hélène-Boucher

2020-2021

✉ fcpe.lycee.hboucher@gmail.com

<https://fcpeheleneboucher.wordpress.com/>

Mai 2020

DES INFORMATIONS SUR LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

La cité scolaire Hélène-Boucher **compte plus de 1 800 élèves**. Ils sont répartis en 4 classes par niveau au collège, **11 ou 12 classes par niveau au lycée**. Les élèves sont en général **35/36 par classe** au lycée. Le lycée compte aussi des classes préparatoires.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Mme Nouis est la proviseure de la cité scolaire. M. Franck PuechBroussous est le proviseur adjoint du lycée. Mme Roblin est la conseillère principale d'éducation des secondes.

VIE SCOLAIRE

Vous devez signaler chaque retard ou absence de votre enfant en téléphonant dès le début de l'absence puis en l'indiquant sur le carnet de liaison. En cas de retard ou d'absence de votre enfant, vous serez prévenus via l'espace numérique de travail et par un courrier.

LES LANGUES

Le **lycée propose** l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien LV3 ainsi que le latin et le grec et le chinois LV2. L'italien LV2 est proposé au lycée en **enseignement inter-établissement (EIE) c'est-à-dire en fin de journée ou le mercredi après-midi**. Les groupes de langue vivante, différents des groupes classes, sont limités à 28 élèves. **Pour les langues non proposées au lycée**, il est possible de les suivre par le CNED ou en EIE ; l'élève va alors dans un autre lycée suivre les cours. Mais il faut alors effectuer le plus vite possible les démarches auprès des lycées pour trouver une place et vérifier la compatibilité des emplois du temps.

Des stages de langues gratuits sont proposés à tous les élèves pendant les vacances.

LES CLASSES EURO

Le lycée propose deux classes **euro** en **anglais** et une en **espagnol** (en 2^{de} une heure de plus d'anglais/d'espagnol en SVT ou histoire-géographie/maths). La sélection pour la classe euro anglais, très demandée, se fait sur les notes. Dans la mesure des places disponibles, quelques possibilités sont offertes pour entrer en classe euro en première.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'accompagnement personnalisé concerne les élèves de seconde à raison de 2 heures par semaine. Il se décline soit en soutien en petit groupe, soit en approfondissement, soit en un accompagnement à l'orientation. Il fonctionne par période de 6 semaines, en français, mathématiques et en général dans la matière du professeur principal.

COMMUNICATION

Le lycée dispose d'un espace numérique de travail Mon lycée/Pronote. On peut y consulter les devoirs, notes, absences et retards... Des codes d'accès seront donnés à l'élève et aux parents. Une aide à la connexion et une formation sont proposées en début d'année.

VOYAGES ET SORTIES

Des voyages et sorties sont organisés par les professeurs. Pour que nul ne renonce à un voyage scolaire pour des raisons financières, le lycée dispose d'un fonds social et d'une caisse de solidarité, alimentée par les dons des parents, qui permettent d'aider les familles à payer les voyages si besoin. En cas de difficulté, n'hésitez donc pas à contacter le lycée.

LES RÉUNIONS PARENTS PROFESSEURS

Une première réunion parents professeurs sera organisée à la fin septembre. Une autre réunion sera organisée après les conseils de classe du premier trimestre.

ÉPREUVES COMMUNES

Les secondes font, en mars/avril, des épreuves communes, une en mathématiques et deux en SVT et physique/chimie qui sont, elles, des épreuves académiques.

RESTAURATION SCOLAIRE

Les élèves demi-pensionnaires peuvent manger à la cantine, soit à 12h, soit à 13h selon l'emploi du temps, les jours où ils le souhaitent. Les élèves disposent d'une carte rechargeable par chèque ou en ligne, une fois les codes distribués aux familles. Suivant le quotient familial, il existe 10 tarifs différents.

FIN D'ANNÉE

Compte tenu des épreuves du baccalauréat organisées au lycée, les cours se terminent très tôt en seconde, vers le 10 juin. Les conseils de classe du 3^e trimestre ont lieu fin mai ou début juin. En juin durant les vacances, les secondes peuvent faire un stage sur la base du volontariat, qu'ils doivent trouver eux-mêmes.

INFIRMIÈRES ET ASSISTANTE SOCIALE

Deux infirmières accueillent les élèves toute la journée. Un médecin présent le lundi est aussi rattaché à l'établissement. Le lycée ne dispose actuellement pas d'assistante sociale mais les élèves seront mis en contact avec l'assistante sociale du rectorat.

LA PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Vous pouvez joindre la psychologue de l'éducation nationale par téléphone et prendre rendez-vous pour toutes les questions sur les choix d'orientation et l'avenir professionnel.

ORIENTATION EN FIN DE SECONDE

L'orientation souhaitée par l'élève sera discutée aux conseils de classe des 2^e et 3^e trimestres. Le lycée propose 10 spécialités pour la première, dont mathématiques, physique-chimie, SVT, SES, HG, lettres, langues (anglais) ainsi que les spécialités rares : informatique (mutualisée avec Ravel), histoire des arts, lettres et culture de l'Antiquité. Sous réserve de places disponibles, les sciences de l'ingénieur peuvent être suivies à Arago. Un élève qui souhaite suivre d'autres spécialités peut demander un changement d'établissement en fin de seconde. Tous les élèves de 1^{re} en 2019-2020 ont pu suivre l'enseignement des trois spécialités de leur choix.

ORIENTATION EN FIN DE TERMINALE (application Parcoursup)

Un choix important de filières sélectives ou non sélectives (mais éventuellement limitées en capacité d'accueil), courtes ou longues, dans des domaines très variés est ouvert dans Parcoursup. Il est conseillé dès la seconde ou la première de commencer à réfléchir à son orientation, d'aller dans les salons étudiants et d'assister aux portes ouvertes des formations (souvent entre janvier et mars). Le dossier Parcoursup à saisir entre janvier et avril de l'année de terminale comporte les moyennes par matière, les 3 bulletins de première et ceux des 1^{er} et 2^e trimestres de terminale, l'avis des professeurs de terminale et du proviseur sur le projet d'orientation, ainsi qu'un projet de formation motivé.